

Enquête sur les archives industrielles rhodaniennes

—
François ROBERT

François ROBERT

Centre Pierre Léon

* L'article est issu de deux rapports de recherche : *Inventaire et sauvegarde des archives industrielles et commerciales Rhône-alpines* ; 1er rapport : Etude de faisabilité, P.P.S.H., juin 1989, 74 p., et 2ème rapport : Rapport final, P.P.S.H., octobre 1991, 244 p.

En sciences, y compris en sciences sociales, il n'est guère que deux voies pour progresser dans la connaissance et la compréhension des phénomènes : améliorer les informations de base sur l'objet à analyser et améliorer les méthodes, qu'il s'agisse des méthodes d'observation ou des méthodes de traitement. Ces deux voies, ces deux processus sont d'ailleurs inexorablement liés en une question : « comment s'y prend-on pour interroger la nature ? ». Ces deux « moments » d'un même processus sont bien évidemment en interrelation forte : c'est bien parce que je dispose d'hypothèses sur le réel que je peux l'interroger, via un protocole que j'élabore pour les confirmer ou les infirmer. Si je contrôle les deux moments de la démarche, j'en assure par là-même la cohérence. Si par contre la division du travail entre observateurs et analystes est trop forte, il y a fort à parier que cette cohérence sera bancale. En histoire, ce moment du travail, l'accès aux sources est particulièrement important, même si en raison des habitudes, des statuts, des positions sociales des uns et des autres c'est la seconde phase qui est plutôt valorisée. Très souvent le travail

1 - Cf. J. Magaud, « Des
soutiers pour l'histoire
d'entreprises ? » in
F. Robert, « Inventaire... »,
op.cit.

d'archives est considéré comme un travail « auxiliaire de l'histoire ».

A ce titre, l'histoire d'entreprise représente probablement une situation exemplaire : son développement relativement faible, si on le compare à d'autres domaines, ne serait-il pas dû en particulier à un insuffisant intérêt pour les sources ? Les travaux importants sont presque tous de type monographique : les historiens de l'entreprise sont allés à la pêche aux archives et en ont fait l'analyse. Or il faudra bien que vienne un jour le passage à une vitesse supérieure : l'agrégation de monographies faites avec une méthodologie semblable ou la multiplication de monographies d'entreprises identiques avec des méthodes variées. Tel a été le cas de la démographie historique par exemple pour laquelle nous pouvons dire partiellement que sa richesse est venue de l'articulation d'une source « standard » (les registres paroissiaux) et d'une méthode « standard » donc normative.

Appliqué à l'histoire d'entreprise, cela viendrait à dire que la collecte systématique d'archives d'entreprises est très probablement un préalable au développement de cette discipline¹. Le travail d'enquête sur « l'inventaire et la sauvegarde du patrimoine industriel et commercial rhônalpin » s'inscrit dans cette logique. Il se situe en amont de l'histoire industrielle et vise, non seulement, à mettre à la disposition du monde de la recherche un ensemble d'archives privées mais aussi à « typologiser » les sources sur lesquelles ces études reposent.

Dans le présent article, la présentation sommaire des résultats des différentes phases de la recherche, de l'enquête postale à la prospection des fonds d'archives dans les entreprises, permet de mesurer la somme de travail à accomplir.

I - L'ENQUETE

Avant de chercher à concrétiser un courant supposé favorable à la conservation de la « mémoire industrielle », il fallait le mesurer : tel était l'objectif premier de l'étude. L'enquête, initialement prévue, devait porter sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes mais, face à l'ampleur de la tâche, nous avons préféré la circoncrire au seul département du Rhône afin de mieux maîtriser son déroulement. Nous voudrions souligner, avant d'aborder le déroulement de l'enquête, le soutien constant des Archives Départementales du Rhône dont nous avons bénéficié lors de ces trois premières années et le rôle catalyseur de la politique d'Etat en matière de sauvegarde du patrimoine industriel qui sensibilisa nombre de nos futurs interlocuteurs.

1) Présentation générale.

« Les Archives Départementales du Rhône en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon entreprennent une vaste enquête d'inventaire et de sauvegarde des archives industrielles, commerciales et artisanales rhodaniennes d'intérêt historique. Cette opération vise à constituer une « mémoire » de l'industrie, du commerce et de l'artisanat de notre région... Aussi, pour sauvegarder un patrimoine - votre patrimoine - trop souvent négligé, les Archives Départementales du Rhône et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon vous adressent-elles une fiche de demande d'informations... ». Tels étaient les termes qui définissaient auprès des entreprises l'objectif de l'enquête. Dans ces propos, il s'agissait d'une part, de connaître nominativement les industriels ou commerçants intéressés par la sauvegarde de leur patrimoine et d'autre part, de commencer à évaluer ce patrimoine, en accomplissant les inventaires des fonds d'archives conservés dans ces entreprises.

L'évaluation de cet intérêt patrimonial par enquête postale devait essayer d'éviter les imperfections de l'enquête sur les archives du monde du travail lancée par les Archives de France en 1984 : imperfections portant notamment sur l'envoi d'un questionnaire trop complexe de surcroît à des entreprises mal ciblées.

Dans un premier temps donc, l'élaboration de la liste des entreprises cinquantennaires, c'est-à-dire de celles créées avant 1940, même si elle a accaparé plus de sept mois de recherche, permit autant un ciblage précis des entreprises à contacter qu'une restitution chiffrée auprès des entreprises concernées, sur l'ancienneté du tissu industriel rhodanien. La sensibilisation du monde industriel à la conservation de leur patrimoine reposait pour une grande part sur la connaissance précise de ce tissu. D'autre part, soucieux de ne point froisser les pouvoirs locaux, nous avons cherché les interlocuteurs les mieux à même d'obtenir l'adhésion des entrepreneurs vis-à-vis de notre enquête. Aussi, avons-nous choisi comme interlocuteurs privilégiés, les Présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie en respectant leur circonscription en évitant par là-même un faible taux de réponse².

Le Président de la CCI de Lyon donna son accord pour collaborer à l'enquête en cosignant avec le conservateur des Archives départementales du Rhône les lettres d'accompagnement de la fiche d'information. Fort de toutes ces signatures, nous avons adressé personnellement aux responsables de chaque entreprise concernée l'ensemble des lettres et questionnaires. Seules les entreprises pour lesquelles nous connaissions les fonds d'archives ne figurent pas dans cet envoi postal. Au total, 1422 entreprises sur 1515 de notre fichier ont été contactées.

Une attention particulière a été portée à la rédaction de la « fiche d'information ». Puisque nous nous adressions à tous les types d'entreprise, cette fiche se

devait simple, facile à remplir et ce, quelle que soit la taille de l'entreprise, de l'artisan à la multinationale³. Le but recherché lors de la rédaction de la fiche était moins de rassembler des informations précises sur le type d'archives conservées que d'obtenir un rendez-vous avec un des responsables pour visiter le fonds d'archives. Toutefois, les indications sur l'importance des archives corrélées avec le nombre de salariés nous donnaient une approximation acceptable sur le volume d'archives, approximation chiffrée par la suite en mètre linéaire lors des visites de certaines sociétés.

2) Résultats.

Le taux de réponses de ce premier envoi a été très prometteur. En effet, en moins d'un mois nous avons reçu 341 réponses (soit 24%). Un mois après, une lettre de rappel relançait les 1081 entreprises retardataires ; parmi elles, 329 répondirent, soit un taux de 30%, taux supérieur au premier envoi.

De prime abord, le nombre important de réponses à la lettre de rappel laisserait supposer que le délai entre les deux lettres était trop court mais, le graphique correspondant infirme cette hypothèse. Les entreprises réagissent de la même manière aux deux envois, comme si il n'y avait pas eu de correspondance entre eux.

Au total, sur 1422 entreprises contactées, 670, soit 47%, renvoyèrent la fiche information à l'adresse mentionnée. Comparativement aux résultats de l'enquête de 1984, 7% de réponses, l'opération est un succès⁴.

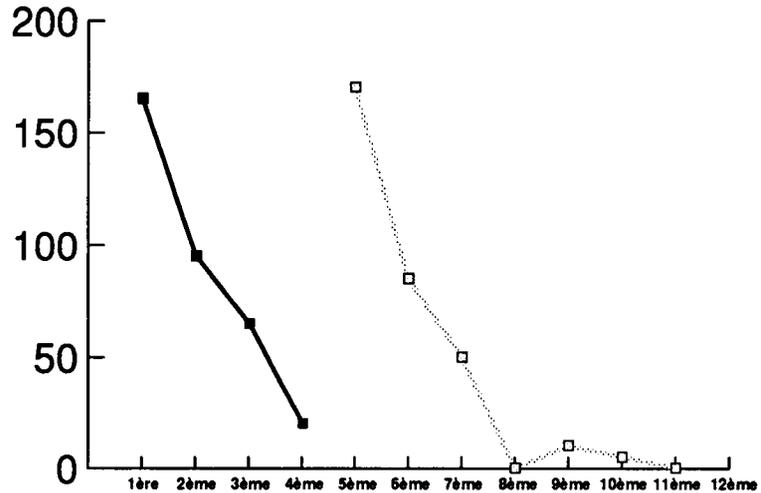
Le profil des entreprises ayant répondu n'est pas très typé, quelles que soient les caractéristiques de ces sociétés – ancienneté, formes juridiques, effectif, secteur d'activité et localisation. Néanmoins, certaines nuances apparaissent à la lecture des tableaux.

Plus conscientes de leur histoire, les entreprises centenaires ont été légè-

2 - L'enquête de 1984 fit appel au Président de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.

3 - Les questionnaires envoyés en 1984 aux entreprises de plus de 50 salariés étaient beaucoup trop complexes, seules les entreprises possédant un service d'archives pouvaient y répondre. Les questions de la fiche d'information portaient sur l'identification de l'entreprise (raison sociale, nom du responsable, activités principales, date de création, nombre de salariés, rappel historique) et sur le volume des archives conservées.

4 - En 1984, 3832 questionnaires ont été envoyés dans tous les départements rhodanpins. Seules 293 entreprises répondirent. Pour le département du Rhône, il y eut 106 réponses pour 1358 envois (7,8 %) ; mais, 65 réponses faisaient état d'une date de création antérieure à 1940. Par extrapolation, au niveau de la région, le taux de réponse des entreprises cinquantennaires est de 4,6 %.



Détail par département :	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Hte Savoie	Total
nombre. envois	310	124	307	678	561	358	229	265	3832
nombre. réponse	13	1	33	57	37	106	15	31	293
%	4	0,8	10	8	6	7	6	11	7

ment plus sensibles à notre enquête que celles créées au XX^e siècle ; la moyenne des réponses pour les « dix-neuviémistes » est de 54% contre 45% pour les « vingtiémistes ».

Les mêmes nuances peuvent être apportées lorsque l'on compare la taille des entreprises avec leur taux de réponses aux deux envois. Pour des raisons distinctes, les petites – moins de 9 salariés – et les grandes entreprises – plus de 500 salariés – ont fait des réponses tardives.

Pour les petites entreprises, nous pensons que le manque de personnel est la cause principale de ce retard, les dirigeants de ces entreprises artisanales n'ont guère le temps de s'occuper des tâches administratives et encore moins des enquêtes à caractère non obligatoire émanant de divers organismes. De même, la multiplicité des services dans les grandes entreprises allonge considérablement les temps de réponse.

3) Typologie des répondants et contenu des fiches d'informations.

Les 670 questionnaires reçus apportent une multitude d'informations parfois très riches. Toutefois, le but de la fiche d'information n'était pas d'obtenir le maximum de données sur ces sociétés mais d'établir un premier contact de sensibilisation puis d'obtenir l'autorisation d'estimer l'intérêt historique des archives qu'elles ont pu conserver.

Les questions, apparemment simples, engendrent, en l'absence d'une notice explicative, une variété de formes de réponses; tel est le cas par exemple, des questions relatives à l'histoire de l'entreprise : date de création et historique. Sur l'ensemble des 670 réponses, seules 12% ne donnent aucune date de création. Ces non-réponses sont dues soit à une méconnaissance de la date soit, au contraire, à l'incompréhension des chefs d'entreprises qui ne jugent pas utile de l'inscrire puisqu'ils nous fournis-

Période de fondation	nbre de sociétés (nbre envois)	nbre de sociétés (nbre)	Total réponses (%)
XVIII ème	14 (13)	7	53,8
1800 - 1824	20 (17)	8	47,1
1825 - 1849	39 (34)	24	70,6
1850 - 1874	80 (74)	41	55,4
1875 - 1899	180 (164)	82	50,0
1900 - 1909	158 (147)	66	44,9
1910 - 1919	247 (239)	109	45,6
1920 - 1929	371 (352)	169	48,0
1930 - 1939	406 (382)	164	42,9
Total	1515 (1422)	670	47,1

Tableau n° 1 : Taux de réponse selon la date de fondation

sent un historique. Parmi les répondants, nombreux sont ceux qui considèrent comme date de création de leur entreprise la dernière date de modification du statut. Il en va de même pour les historiques demandés. Le fort taux de non-réponses – 27 % – est significatif, pour une bonne part, de la mauvaise connaissance que ces entreprises ont de leur histoire. Les différences de taux entre les réponses du premier envoi et celui de la lettre de rappel tant pour l'historique que pour la date de création, semblent confirmer cette hypothèse. Les entreprises connaissant le mieux leur histoire sont celles qui répondirent le plus rapidement.

Les questions relatives aux archives proprement dites, formulées de manière vague - peu importante, importante, très importante - provoquèrent de réelles hésitations parmi de nombreux dirigeants lorsqu'il leur fallut y répondre. Hésitations sur le mot archives : qu'entendez-vous par archives ? nous demandaient-ils téléphoniquement. Lors de la rédaction du questionnaire, nous avons volontairement omis de préciser archives historiques car de ce terme, aurait surgi la question inévitable : « Qu'est-ce que les archives historiques ? »

Aussi, entendions-nous le mot archive comme tout document, quel que soit son support, conservé par l'entreprise depuis sa fondation jusqu'à nos jours. En principe, toutes les sociétés possèdent des archives et lorsque 21% affirmèrent ne pas en avoir, nous pouvions penser que le terme archive était ici compris comme document historique⁵. Dans la logique de ce raisonnement, elles ne répondirent donc pas aux deux questions suivantes. En elle-même, la question sur l'importance représentée par la masse de leurs archives n'a que peu de sens puisqu'elle varie selon la taille de l'entreprise concernée. Ainsi, avons-nous dû croiser ces deux variables pour obtenir, plus tard, lors des visites aux entreprises, un ordre de grandeur quant à leur métrage linéaire.

Mais, comment évaluer la fiabilité de leur réponse ? Le test du khi-deux permet ici de rejeter l'hypothèse d'indépendance entre les deux variables : « masse des archives » selon leurs effectifs. Les entreprises n'ont donc pas répondu aléatoirement à cette question. En revanche, les secteurs d'activité et la date d'implantation de l'entreprise à l'adresse actuelle n'influent en aucune manière sur le volume déclaré des archives conservées. Si globalement

5 - Question :
« Possédez-vous des archives ? »
74% Oui, 21 % Non et
5% de non-réponses.

6 - Lieux de conservation : Rhône = 469 réponses (même adresse = 451, adresse différente = 18) et Hors Rhône = 18 réponses.

cette assertion est vraie, elle ne doit pas masquer une réalité complexe.

Toutes ces entreprises conservent à 92%, leurs archives dans leurs locaux. Un nombre très faible, 4%, principalement des délégations régionales de grands groupes, nous renvoie au siège social, situé pour la plupart dans la région parisienne, pour tout ce qui concerne les archives historiques⁶.

4) *Prospections des fonds d'archives.*

Certes, si les industriels et les commerçants remplirent les rubriques de la « fiche d'informations » concernant leurs archives, allaient-ils pour autant s'impliquer davantage à ce sujet ? Toute l'enquête était suspendue au nombre de réponses à cette question.

Le taux de réponse global, non seulement dépasse toutes nos espérances initiales mais le fait que 421 chefs d'entreprises ayant répondu acceptent une entrevue avec une personne mandatée par les Archives Départementales du Rhône en dit long sur l'intérêt qu'ils portent à l'enquête et sur l'ouverture qu'ils nous proposent.

Dans le temps de l'étude de faisabilité qui nous était imparti, il paraissait impensable de réaliser 421 visites d'entreprises. Aussi, avons-nous dû constituer un échantillon stratifié pour évaluer le temps et les moyens qu'il nous faudrait pour mener à bien une telle tâche. Par extrapolation, et ce, en considérant la taille de l'entreprise comme variable déterminante, il faudrait pour visiter les 421 entreprises, 716 appels téléphoniques, 489 déplacements, 1396 heures de travail pour un métrage linéaire à évaluer de 80 km/l. En considérant une cadence maximale de trois visites par semaine, l'étude devrait s'étaler sur trois années au minimum, telle était la projection que nous avions faite.

II - INVENTAIRES ET SAUVETAGES DES FONDS

Dans le temps qui nous a été alloué après ces résultats, nous ne pouvions pas démarcher toutes ces entreprises en deux années. Aussi, en envisageant la même cadence de visite, nous avons préféré circonscrire les visites aux entreprises créées avant 1920, et ce, dans la seule circonscription de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Au total, 212 entreprises devaient être ainsi visitées. Tel était, au départ, notre plan de travail. De nombreux événements que nous présenterons plus loin, comme par exemple le sauvetage de fonds d'archives et les couvertures photographiques de sites industriels, l'ont modifié.

En juillet 1991, soit 34 mois après le début de la recherche proprement dite, la cadence moyenne des visites d'entreprises s'élève à une par semaine. La diversité des situations rencontrées explique une aussi faible cadence.

Selon l'intervention, la durée pouvait varier d'une dizaine de jours, dans le cas d'un déménagement, à une matinée pour une première entrevue. Quoiqu'il en soit, nous avons largement surestimé le nombre de visites hebdomadaires. La somme des informations reçues par les organismes qui participent indirectement à l'enquête bouleversa constamment notre plan de travail.

Si, globalement, le nombre de visites augmente chaque année, le découpage par thème – inventaire, entrevue – montre une modification de notre démarche induite par le changement de comportement des industriels vis-à-vis de l'enquête, changement dû à divers facteurs, notamment économiques, mais nous sommes bien en mal de pouvoir en repérer la cause.

Aussi, l'analyse des phases de la procédure de travail – contact postal et téléphonique, entretien puis inventaire – nous aidera-t-elle à comprendre la réalité à laquelle nous sommes quoti-

diennement confrontés et la manière dont nous réagissons.

La procédure de travail pour parvenir, dans les entreprises, à dresser un inventaire des archives historiques se décompose en deux temps, dont la ligne de partage se situerait entre être en-dehors de l'entreprise et être en-dedans.

Le premier temps, l'en-dehors, englobe toute la recherche de faisabilité, c'est-à-dire le repérage des entreprises cinquantenaires, l'élaboration et l'envoi d'une fiche d'informations, le traitement des réponses, le maintien du contact par voie postale, puis le contact téléphonique qui demeure à l'interstice du temps de l'en-dedans.

Le second temps est, quant à lui, caractérisé par un rapport physique avec le monde industriel. Il regroupe donc les moments du premier entretien, les travaux d'inventaire, de sauvetage d'archives, ainsi que les couvertures photographiques des futures friches industrielles. Chacun de ces temps induit un comportement distinct des parties concernées.

1) Le maintien des contacts.

La manière dont les industriels répondirent nous incita à maintenir régulièrement le contact. En effet, au vu du nombre de réponses à la lettre de rappel, nous nous sommes aperçus que

les industriels réagissaient de la même manière aux deux envois successifs, comme si le premier n'avait jamais existé⁷.

En novembre 1989, afin de renouer le contact avec les entreprises qui ont bien voulu répondre à l'enquête, puisque six mois s'étaient écoulés entre la lettre de rappel (avril 1989) et la lettre de remerciement (novembre 1989), un courrier leur a été adressé dans lequel figurait un résumé du rapport et une note les informant de notre visite. Ce type de contact a été renouvelé régulièrement. Au total, 4 600 lettres ont été envoyées en trois ans aux chefs d'entreprises. Ce nombre constitue un minimum pour espérer être reconnus par nos interlocuteurs tant ils sont sollicités par des organismes publics ou privés. Lors des entretiens téléphoniques par exemple, nombreux sont les industriels qui se rappellent vaguement avoir reçu de telles lettres. Le laps de temps souvent important entre le dernier courrier et l'appel téléphonique ne facilite par toujours le dialogue.

2) Le contact téléphonique.

Le premier contact avec l'entreprise est primordial pour le bon déroulement de l'enquête. Jusqu'à présent, les responsables des entreprises ne nous connaissaient qu'à travers les courriers et encore, puisque ceux-ci étaient

7 - 341 réponses au premier envoi et 329 au second.

Année	1ère entrevue	Inventaire de fonds terminé	Total	Sauvetage de fonds
1989	10	13	23	2
1990	21	33	54	6
1991	52	8	70	6
Total	83	64	147	14

Tableau n° 2 : Nombre de visites d'entreprises ayant abouti

signés par une personne distincte de celle qui prenait contact avec eux. De notre côté, hormis quelques données telles que l'effectif, le secteur d'activité, le statut juridique... nous ne connaissons rien de l'entreprise pour la majorité d'entre elles.

L'entretien téléphonique constitua pour les deux parties un test : théoriquement, les dirigeants savent à qui ils ont affaire et pourquoi ils sont contactés. En pratique, les choses sont moins évidentes qu'il n'y paraît.

Grâce aux fiches d'informations, nous possédons, pour presque toutes les sociétés, le nom de la personne à contacter; cette personne constituant pour ainsi dire, la clef d'entrée dans la société. Or, l'extrême mobilité du monde industriel viendra bien souvent contrecarrer nos intentions.

La faible moyenne du nombre de contacts par entreprise, pour parvenir à joindre les dirigeants concernés ou les personnes ayant en charge la responsabilité des archives, montre clairement la sensibilisation du monde industriel à ce problème. Il n'y a pas de refus mais attente et prudence de sa part.

Le bilan de ces contacts téléphoniques est dans l'ensemble très positif. Sur 136 entreprises contactées par téléphone, 103 ont accepté un rendez-vous, 23 nous ont demandé de les recontacter et les 10 entreprises restantes ont soit déclaré ne rien posséder (5) soit refusé (5).

3) Le premier entretien.

La seconde phase de l'enquête, intermédiaire entre l'en-dedans et l'en-dehors, nous a permis de mieux cerner et saisir la sensibilité des dirigeants avant un premier entretien.

Phase primordiale de l'enquête s'il en est, l'entretien va permettre aux dirigeants de juger ses interlocuteurs par-delà les institutions ou organismes qu'ils sont censés représenter (Archives Départementales du Rhône, Maison Rhône-Alpes des Sciences Humaines...).

Afin de ne pas les heurter, les contraindre, nous nous adaptons au temps industriel : c'est pour cette raison que l'entretien est court et précis. Expliquer l'enquête, susciter les questions pour éviter toute ambiguïté par la suite, tels sont les objectifs d'un entretien qui vise à obtenir l'autorisation de dresser un inventaire succinct des archives historiques. Rien ne sera occulté : financement, partenaires, buts scientifiques... pour que la décision d'acceptation ou de refus soit prise en connaissance de cause.

Quoiqu'il en soit, l'étude est toujours présentée d'une manière dynamique et prospective. Le côté recherche est constamment placé en avant. L'inventaire est une étape de mise à plat des sources historiques d'une entreprise dans un secteur d'activité donné. Il servira par la suite et ce, en accord avec les

Date d'envoi	Nombre et nature des envois
mars 1989	1 400 lettres et fiches d'information
avril 1989	1 100 lettres de rappel et fiches d'information
nov. 1989	700 lettres de remerciement et bilan de la 1ère année
nov. 1990	700 lettres de remerciement et liste de documents à conserver
fév. 1992	700 lettres de demande d'attente et législation sur les archives
Total	4 600 envois

Tableau n°3 : Contact avec les entreprises

sociétés concernées, à développer l'histoire de tel ou tel secteur d'activité, à répondre à des interrogations plus globales ou ponctuelles sur ce tissu industriel auquel elles appartiennent.

Dès que l'accord est donné sur le principe d'inventaire (55 % des cas), nous posons, à la fin de l'entretien, un certain nombre de questions relatives à l'histoire de l'entreprise et de ses archives. Elles nous permettront de nous guider dans nos recherches ultérieures. A titre d'exemple, les différentes formes juridiques influent sur la production de certains documents administratifs qui, par sédimentation, deviendront archives. De même, la multiplicité des déménagements augmente les probabilités de destruction...

La possession de cette somme d'informations contenue dans le questionnaire aide à repositionner les fonds d'archives au regard de l'histoire de l'entreprise.

4) L'inventaire et le sauvetage.

Les questions posées oralement lors de l'entretien permettent, dans un premier temps, de cibler les questions relatives aux archives à travers l'histoire de l'entreprise.

Lorsque l'accord nous est donné, nous reprenons rendez-vous en formulant le souhait d'être guidé dans l'entreprise par la personne connaissant le mieux les archives, c'est-à-dire la personne généralement ayant la plus forte ancienneté. L'organisation du travail d'inventaire et son résultat dépendront de la localisation des archives et de la manière dont les directions respectives abordent le problème : les consciencieux préviendront les chefs de service et leur fourniront les informations nécessaires au bon déroulement de l'opération. A contrario, l'inorganisation énervera tout le monde et sera préjudiciable à la qualité de l'inventaire. D'un côté on demande, de l'autre on quémande.

La confiance que l'on nous accordera influera sur notre degré d'autonomie. L'autonomie, même relative, dans le travail d'inventaire, permet de fouiller là où nous le souhaitons et de découvrir ce que peut-être les autres ignorent⁸. En revanche, il nous est pénible d'avoir toujours quelqu'un derrière nous, sortant les documents au fur et à mesure. L'inconvénient majeur, indépendamment de l'impression désagréable d'espionnage, de suspicion, réside dans l'impossibilité de dépasser une grille de questionnement. La personne sortira uniquement les documents qu'on lui demande. Afin de tempérer la méfiance, nous insistons bien sur le fait que l'enregistrement des documents ne peut se faire que si nous les voyons. La forme et la dénomination du document doivent primer leur contenu pour désamorcer les réticences éventuelles, notamment celles des secrétaires généraux pour les procès-verbaux des Conseils et Assemblées et des directions des ressources humaines pour les dossiers/fichiers du personnel.

Les résultats provisoires mettent en avant une spécificité sectorielle peu marquée. A l'inverse, les statuts juridiques des entreprises montrent, quant à eux, une disproportionnalité importante dans les résultats. Les sociétés essentiellement en nom personnel et à Responsabilité Limitée opposent une réelle réticence à montrer leurs archives, à la différence des Sociétés Anonymes pour lesquelles « l'anonymat » est facteur de transparence.

Ces quelques lignes sur le déroulement des opérations donnent une pâle image de notre travail quotidien. Dans ce rapport social, de multiples données, bien souvent intangibles, nous échappent tout en influant sur notre capacité à convaincre les plus réticents. Que ce soit au téléphone, lors du premier entretien ou pendant l'inventaire, nous cherchons, par-delà le relevé archivistique, à nouer des liens durables afin qu'à l'ave-

8 - L'autonomie n'est jamais intégrale et relève de la sensibilité de l'archive.

9 - Dans trois entreprises, nous nous sommes trouvés dans des conflits (grèves, débrayages, occupations).

10 - La décision de fouiller dans les salles d'archives est prise généralement par la direction; toute personne exécutant cette tâche est ipso facto prise pour l'envoyé de la direction.

11 - Pourquoi doit-on se déplacer à Paris pour étudier l'histoire de Lyon ? Les microfilms ne peuvent-ils pas pallier cette aberration ?

12 - Les délocalisations d'unités de production entraînent généralement une démolition des bâtiments industriels.

Toutefois, à cause des secrets de fabrication et de production, il n'est pas toujours possible de prendre des photographies des ateliers en activité.

nir, les phases de recherche démarrent sur un terrain de confiance.

La constitution d'un réseau de relations tant au sein de l'administration locale que dans les organismes professionnels et inter-professionnels, est indispensable pour épargner les destructions inopinées réalisées par les entreprises. Il nous garantit aussi les possibilités d'interventions sur le bâti industriel.

Nous avons cherché, pour le moment, à parer au plus pressé, face à l'accélération des mouvements de réurbanisation dans lesquels les entreprises sont les principales cibles de la spéculation immobilière tout en constituant un réseau de relations propre à repérer les délocalisations d'entreprises au sein de l'agglomération lyonnaise. Prévenu par nos différents interlocuteurs de l'éminence d'un déménagement, nous avons pu prêter une attention particulière à douze entreprises et sauvegarder la totalité ou une partie de leur fonds d'archives présentant un intérêt historique. Chacune de ces entreprises a fait l'objet d'une démarche distincte tant leur projet autour de ce changement géographique était différent. Différence induite en partie par le secteur d'activité.

Les procédures parfois extrêmement longues se déroulent en principe de la même manière. Après une phase de négociations, nous opérons une première évaluation de l'intérêt historique du fonds auquel succède un pré-inventaire sur place avant le déménagement. Enfin, un contrat de dépôt et de consultation est signé avec l'entreprise.

L'enseignement des sept principaux sauvetages réside dans le choix des interlocuteurs. Pratiquement à chaque fois (six fois sur sept), soit la direction assure elle-même les opérations (deux cas sur sept) soit elle nomme un responsable de l'opération du déménagement ce qui nous permet de nous trouver en présence d'un interlocuteur fixe. Parfois, même si la direction change en cours d'opération, cas assez fréquent,

nous ne perdons pas le fil de la négociation. Les nouveaux arrivants ne cherchent généralement pas à interférer sur le déroulement de l'opération en cours et ils délèguent volontiers leur pouvoir en la matière, surtout lorsqu'il s'agit des archives.

Toutefois, il ne faut pas oublier que six fois sur neuf, les déménagements s'effectuent dans une période de conflit accompagné de nombreux licenciements⁹. Notre présence dans l'entreprise est alors mal comprise surtout si aucune information n'a été donnée aux salariés¹⁰. Le simple fait de s'occuper des archives provoque immédiatement des réactions : les vieux papiers poussièreux agissent comme un révélateur de décisions implicites.

« Pendant 30 ans, personne ne s'est soucié de ces archives, pourquoi maintenant ? » L'interrogation vient confirmer indirectement les décisions du déménagement, des licenciements ou de la fermeture. « Alors ça y est, on ferme ? » nous demande-t-on fréquemment.

Restent les cas atypiques d'entreprises où le sauvetage partiel a été possible, soit lorsque le site est devenu friche, soit lors du déménagement des archives dans les centres prévus à cet effet. Dans ces derniers cas, la volonté de rationaliser les espaces de stockage aboutit à un éparpillement des fonds relatifs à l'histoire d'une région (Compagnie du Gaz de Lyon à Blois), voire à un éclatement des fonds, comme cela s'est produit pour les archives de la Manufacture des Tabacs de Lyon (les plans restent à Lyon et le reste est parti dans la région parisienne !). Les négociations sont souvent très dures et n'aboutissent pas à des compromis qui nous satisfont¹¹.

5) Couverture photographique.

Conjointement à ces sauvetages, à ces inventaires, nous proposons aux industriels, chaque fois que cela nous est possible, une couverture photographique de l'ensemble du site (ateliers,

bureaux) afin d'en conserver la trace. au cas où ils viendraient à disparaître¹². A l'heure actuelle, neuf sites ont été couverts photographiquement. Au total ce sont plusieurs centaines de photographies, environ 1500, légendées et localisées sur un plan qui constitue d'ores et déjà un fond complémentaire aux archives-papier.

Certes, ce travail grève les charges de l'étude mais les transformations du paysage urbain nous obligent à intervenir là où les menaces sur le bâti industriel sont les plus fortes¹³.

Hormis pour les entreprises voulant préserver leur secret de fabrication, l'autorisation de photographier l'ensemble d'un site industriel ne pose pas ou peu de problèmes puisqu'elle est toujours liée à une opération d'inventaire ou de sauvetage. Dans le cas où il y a volonté de préserver un secret de fabrication, nous procédons avant le début du travail, à l'élaboration d'un contrat avec une prescription pour la consultation des photos. En effet, sauf avis contraire des industriels, les photographies tombent immédiatement dans le domaine public.

CONCLUSION

En 1971, un groupe pétrolier anglais prit le contrôle d'une très vieille entreprise lyonnaise spécialisée dans la distribution de combustibles. La modification, au sein de la société qui est devenue un établissement, entraîna une grande restructuration au niveau local avec une redéfinition de l'espace de travail. Les cadres dirigeants parisiens nouvellement nommés à Lyon se sont chargés, sans états d'âme, d'asseoir leur légitimité en détruisant sciemment la quasi totalité des archives conservées précieusement depuis le XIX^{ème} siècle dans une pièce d'archives, afin de libérer l'espace, de les libérer du poids de l'histoire. Question d'époque, de génération ?

Si rupture il y a avec les générations antérieures, elle se situerait non pas dans un contexte politique favorable, bien que ce facteur soit un des points importants de ce phénomène, mais dans un nouveau mode de gestion des entreprises, dirigées aujourd'hui par des salariés n'ayant aucun lien avec les familles fondatrices. La «déconflictualisation» des archives juxtapose une ouverture des fonds et une relative facilité de destruction par distanciation historique.

L'interrogation subsiste quant aux rapports qu'ont les industriels à l'écrit. Les expériences menées avec les syndicats patronaux montrent toute la difficulté de récolter une information écrite. Une première approche sur la nature de l'écrit en milieu industriel rend compte d'une complexité grandissante, dès lors que nous recherchons les motivations de la production de documents et les raisons de leur conservation ou de leur destruction. Le monde industriel n'est-il pas un monde d'oralité où l'écrit n'intervient que contraint, notamment en matière comptable ? La fragilité des supports d'informations soumis aux caprices du temps et des hommes rend indispensable le maintien d'un contact permanent avec ces milieux. Les 4600 envois postaux de maintien nous ont facilité les phases d'entretien et d'inventaires. Il n'existe pas, à proprement parler, de situations figées dans lesquelles les possibilités de dialogue soient nulles. A nous de nous adapter à leur temps de travail, de tenir compte de leur attente, en cherchant à se fondre dans le mouvement afin de saisir l'opportunité d'ouverture. En plaçant la recherche au-delà de la simple opération d'inventaire, nous tentons de l'associer dans des projets futurs communs, gage pour nous de durabilité opératoire. La constitution d'un réseau informel nous assure, en ce sens, une garantie de récolter le maximum d'informations sur le patrimoine industriel de façon permanente. Avec l'expérience des sauvetages de fonds menacés de destruction, et les

13 - Ces opérations nous ont demandé un mois de travail uniquement pour la partie nous concernant, c'est-à-dire la prise de vue et le légendage des photographies à partir des plaques-contact. Reste le travail réalisé en laboratoire. Développer et ranger les 1500 photographies. Le coût financier des opérations de développement a été supporté par les A.D.R. et les Archives Municipales de Lyon.

couvertures photographiques de friches industrielles, nous avons acquis une professionnalisation dans ces domaines et nous sommes en mesure de répondre, si des lieux de stockage le permettent, à presque toutes les sollicitations de sauvegarde patrimoniale.

Les services administratifs auxquels nous nous adressons suivent le même mouvement, pour peu que nous en soyons le maître-d'oeuvre. Il ne faudrait plus qu'à l'avenir, des destructions d'archives ou de matériels soient réalisées par désaffection des acteurs en charge du patrimoine, par anticipation du manque de moyens.

La médiatisation régulière de l'opération (presse, T.V.), les salons et les expositions, maintiennent une constante visibilité auprès du milieu industriel, en attendant un futur Centre d'Archives Industrielles. Ce Centre devra aussi pallier le manque d'espace pour la conservation à long terme de fonds d'archives pouvant présenter un intérêt futur pour la recherche. Pour l'instant, les caves de la M.R.A.S.H. étant pleines, 300 mètres linéaires, la méthode de microfichage a permis, aux frais soit des entreprises soit de la M.R.A.S.H., la sauvegarde, en un minimum de place, d'autres fonds d'une grande richesse puisqu'il s'agit des archives des entreprises constitutives de l'E.D.F. depuis leur création (XIX^{ème} et XX^{èmes} siècles) : Compagnie du Gaz de Lyon, Force et Motrice du Rhône, Usine à Gaz de la Guillotière.

A l'avenir, et ce par extrapolation, la visite aux 1500 entreprises cinquante-naires, uniquement pour le département du Rhône, permettrait de mettre à jour approximativement une masse d'archives historiques de l'ordre de 30 km linéaires et ce travail s'accompagnerait, dans le même temps, d'une sauvegarde d'archives menacées d'une destruction certaine de l'ordre de 3 km linéaires environ.

L'opération, toujours en cours, devient de plus en plus lourde à gérer. Elle nécessiterait, pour relever ce défi déjà bien engagé, des moyens en per-

sonnel et en matériel à la hauteur des ambitions affichées.